

HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE

Option scientifique

Dominique HAMON

Sujet : quels rôles pour l'Union européenne dans la mondialisation et le jeu des puissances ?

Le sujet ne semblait pas présenter a priori de difficultés particulières. Aucun candidat n'a été désarçonné par le libellé. Les copies vides ou indignes sont l'exception. La plupart montrent un niveau honorable de connaissances. Pour autant, traiter un sujet, **ce** sujet, n'équivaut pas à exposer un ensemble de faits sur l'Europe, eussent-ils inévitablement un rapport avec la question posée. Il faudrait que les candidats comprennent la **différence entre contenu exact et contenu pertinent**. Tel est l'enjeu intellectuel de l'introduction de la dissertation. Selon un candidat, « réfléchir à un ou des rôles propres à l'UE, revient à se poser la question suivante : mène-t-elle des stratégies propres irréductibles aux Etats qui la composent ». Or cette année, les introductions sont particulièrement déficientes, révélatrices d'une lecture expéditive du sujet et d'une extraordinaire aptitude à ne pas le traiter correctement.

Le respect de quelques règles élémentaires peut aboutir à une rédaction maladroite si le candidat les applique comme des recettes scolaires. Mais le défaut sera pardonné si elles contraignent le candidat à consentir un réel effort de réflexion préalable. Ainsi, en se posant la question du **cadre chronologique** du sujet, pourtant mis en évidence par la première date des repères chronologiques, nombre de candidats auraient évité les déviations inacceptables vers la construction européenne depuis les années 1950, et précisé l'évolution du contexte, de la fin du communisme à l'émergence de nouveaux géants. Se poser la question du **cadre géographique** aurait permis de ne pas confondre Union européenne (UE) et Europe. Chaque terme du sujet doit faire l'objet d'une analyse rigoureuse. **Mondialisation** est souvent le seul à bénéficier d'une définition, la même répétée dans des centaines de copies, alors que pour ce sujet, c'est la notion qui pose le moins de problèmes. Si la géopolitique est l'analyse des rapports de force dans l'espace entre divers acteurs, **le jeu des puissances** (sur la scène internationale puisqu'il s'agit de rôles) a été justement compris comme une formule équivalente. Mais quelles puissances ? Pour les candidats, le jeu est mondial, rarement européen. Ils évoquent les relations entre l'UE et les grandes puissances extérieures, mais presque jamais entre les Etats membres de l'UE (dont les plus grands ne sont pas perçus comme des puissances), une lacune corrélée à l'absence de réflexion sur le sens des mots rôle et Union européenne.

Le **rôle**, c'est d'abord la fonction : à quoi sert l'UE ? Pour quoi (pour quelles raisons, pour faire quoi) existe-t-elle ? Avec des acceptions dérivées : attributions assignées à une institution, influence exercée, mission ou vocation (rôles possibles). Malgré le pluriel qui aurait dû interpeller les candidats, le mot est remplacé sans explication par place ou poids. En même temps, les pays du continent européen se substituent à l'Union européenne. Le cumul des deux inadvertances est particulièrement fâcheux pour la **dimension économique** du sujet. L'UE est qualifiée d'acteur important de la mondialisation sans qu'on ne sache rien de ses rôles. La copie standard se limite au catalogue des faits qui illustrent le poids d'une Europe implicitement définie comme l'agrégat statistique de 27 économies nationales. Certes les rôles dépendent de la place, mais comme l'écrit un candidat, « la place ne fait pas le rôle ». L'addition n'a de cohérence que reliée à une union institutionnelle. L'UE est une grande puissance commerciale, certes par la part dans le commerce mondial de la somme des flux extracommunautaires des 27, mais surtout par sa politique commerciale commune : c'est en cela précisément que l'UE joue un rôle. Or les candidats dérivent

vers une simple évaluation de la puissance économique pour traiter un autre sujet : atouts/ forces et faiblesses/problèmes de l'Europe dans le monde. Les approximations tournent à la catastrophe quand les candidats, fort nombreux, pensent démontrer le rôle de l'UE par la présence d'un Européen à la tête du FMI ou de l'OMC, ou par l'existence de grandes métropoles comme Londres, sa Bourse, son sommet du G 20, ses futurs Jeux Olympiques. Inversement, le rattrapage de l'Allemagne par les exportations chinoises prouverait le déclin économique de l'UE. Même dans cette optique d'un territoire composé d'Etats membres – un des **aspects géographiques** du sujet – les candidats escamotent le rôle des politiques communes, par exemple celui de la PAC pour l'économie irlandaise. La division internationale du processus de production est presque toujours décrite comme un mécanisme d'investissement à l'extérieur de l'UE, sans voir que cette fragmentation de la production peut aussi bien être organisée à l'intérieur. Quant au déclin relatif, les candidats ne posent pas la bonne question : quelle est la part de responsabilité de l'UE ? Effets pervers de la concurrence à tout prix, absence de politique industrielle commune (cf. R & D et stratégie de Lisbonne) ? La notion d'Europe-espace est ambiguë : le territoire de l'UE n'est pas une simple étendue, mais un espace juridique, donc très politique.

L'Union européenne, à plus forte raison s'il s'agit de préciser les rôles qu'elle joue, se définit comme une entité qui existe et agit par des traités (6 des 11 repères chronologiques), des institutions (qui répartissent les rôles), des politiques intérieures et extérieures (leurs objectifs et effets), un budget et des « lois » (règlements et directives qui produisent des normes communes). Dès lors, au-delà des tableaux de l'économie européenne, exacts mais non pertinents, la copie standard ne dit rien sur l'essentiel. La principale fonction économique de l'UE est d'être un marché régulé. Un marché énorme par le nombre de consommateurs et le pouvoir d'achat moyen, très concurrentiel et largement ouvert sur le monde. Mais pour que la concurrence soit loyale, un cadre réglementaire commun se substitue progressivement aux cadres nationaux, et s'impose à toute entreprise qui produit et/ou vend sur le territoire de l'UE. La « puissance normative » n'est presque jamais comprise dans ses dimensions économiques, alors que la transformation du marché commun en grand marché unique donne aux normes européennes un poids international considérable. Quels effets pour les Etats membres, les régions, les entreprises petites et grandes, européennes ou non, les citoyens ? Les meilleurs candidats soulignent les rôles de l'UE comme acteur spécifique, par sa législation sur la concentration, sa réglementation des aides publiques nationales, ses normes techniques et environnementales, sa volonté de « cohésion économique et sociale » par les directives sociales et les fonds structurels. Important aspect géographique du sujet, le rôle de l'UE comme vecteur de solidarité territoriale intracommunautaire, est certes limité ; mais unique au monde, il rend l'UE attractive. Peut-on parler d'un « modèle social européen » ? L'inachèvement de l'harmonisation marque les limites du rôle de l'UE.

Pour montrer que le sens du mot rôle (dans la mondialisation) est bien compris, la pertinence d'une formulation concise vaut mieux qu'une description bavarde : l'UE *promeut* le libre-échange dans le monde tout en *protégeant* (sans être une forteresse !) ses membres des aléas d'une mondialisation peu régulée, *facilite l'intégration* des PECO à celle-ci, *défend une position commune* dans les négociations commerciales internationales, *milite* pour une régulation multilatérale. Inutile de consacrer de longs développements à l'agriculture quand une phrase suffit : *grâce à la PAC, l'UE est devenue une grande puissance agricole, autosuffisante puis exportatrice jusqu'à rivaliser avec les Etats-Unis.*

Le **volet géopolitique** laisse aussi à désirer. Les rapports entre la politique étrangère et de sécurité commune et les Etats membres sont rarement analysés, ou mal : pour certains candidats, l'influence de l'UE résulte de la puissance nucléaire du Royaume-Uni et de la France, membres permanents du conseil de sécurité. Si l'inadéquation totale des connaissances est moins nette que sur les aspects économiques, dans la mesure où l'UE est plus ou moins explicitement posée comme entité développant des relations institutionnelles avec le reste du monde, les déficiences du contenu n'en sont que plus frustrantes. Trop de candidats, adeptes de la pensée magique, croient suffisant d'affirmer que l'UE joue un rôle pour qu'il soit prouvé. Ils se contentent d'une succession de constats, sans commentaire, comme s'il suffisait « d'avoir des relations » pour être puissant : l'UE a une politique de voisinage, crée l'Union pour la Méditerranée, garde des liens étroits avec l'Afrique subsaharienne. Mais qu'en est-il des enjeux, des objectifs et des problèmes rencontrés ? D'autres réduisent le monde à la Chine et aux Etats-Unis. L'histoire est finie, la

« Chinamérique » a déjà réglé son compte à l'UE. Sans exiger du candidat une argumentation poussée sur l'ensemble des points à traiter dans un sujet, on attend qu'il développe une analyse démonstrative des quelques points qu'il aura jugé les plus importants. Ignorant étrangement le vocabulaire de base de l'analyse géopolitique (rapports de forces, rivalités, intérêts, négociation...), les candidats usent et abusent du principe d'autorité, car il est souvent permis de douter qu'ils ont lu tous les ouvrages cités. La répétition mécanique de formules tourne au ridicule quand elle n'est intégrée à aucun raisonnement : *l'UE Belle au bois dormant, l'UE puissance normative, les Etats-Unis font la cuisine et l'UE la vaisselle, l'UE quel numéro de téléphone ?*

Rares sont les candidats qui connaissent convenablement la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Passons sur les conseils adressés aux Européens, comme celui de se doter de toute urgence d'une armée et de ne pas hésiter à s'en servir. Enfermés dans une perception simpliste de la puissance et de la guerre, les candidats ignorent tout de l'évolution des concepts de défense, sécurité, capacité de projection. Plus grave, ils semblent n'avoir jamais entendu parler des différents types d'utilisation des moyens militaires (cf. *Missions de Petersberg*). La lecture de la carte permet à certains de citer des opérations dans lesquelles sont engagées des troupes européennes, mais sans explications, par exemple sans distinguer celles qui sont menées sous l'égide de l'UE ou de l'ONU. Les relations entre l'UE et l'OTAN sont particulièrement mal traitées.

En revanche, les meilleurs candidats ont bien compris que la problématique centrale du sujet portait sur la gouvernance économique et géopolitique de l'UE, sur l'articulation supranationalité/subsidiarité/souverainetés nationales, sur la capacité ou non des Etats membres à identifier des intérêts communs pour arrêter une position unique et la défendre dans l'arène internationale. Alors que la plupart des candidats ne parviennent pas à penser à différentes échelles, les meilleurs esquissent une typologie spatiotemporelle des relations entre l'UE, les Etats membres, les voisins, les puissances lointaines, partenaires anciens (Etats-Unis) ou plus récents (Inde), individuels (Chine) ou collectifs (pays ACP).

Géoéconomiques et géopolitiques, les questions posées par le sujet ne sont pas dépourvues de **dimension historique**. On peut repérer trois périodes. La fin de la guerre froide et l'émergence d'enjeux globaux créent dans les années 1990 les conditions favorables au succès d'une puissance européenne « douce », sous réserve de l'union des douze puis quinze : « normalisation » des PECO candidats à l'adhésion, défense des intérêts agricoles et de l'exception culturelle lors de l'*Uruguay round*, régulation multilatérale des contentieux commerciaux par l'ORD, sommet de la Terre à Rio puis protocole de Kyoto, Cour pénale internationale. Les affrontements yougoslaves montrent cependant que la guerre reste possible sur le continent européen, et que les lacunes de l'UE n'attendent pas le 21^{ème} siècle pour se manifester. Les attentats du 11 septembre 2001, les guerres d'Afghanistan, d'Irak et de Géorgie soulignent les limites du modèle européen, défailte à Copenhague sur la question du réchauffement climatique. Les progrès inimaginables de la PESD à partir de décembre 1998, butent sur des divisions stratégiques accrues par l'élargissement aux PECO. Les rôles de l'UE dans la crise mondiale, dans les politiques anticrise et le nouvel ordre en gestation, fournissent une évidente troisième partie. A défaut de plan chronologique, qui aurait maintenu l'unité des aspects géoéconomiques et géopolitiques, mais qu'aucun candidat n'a tenté, quelques remarques sur l'évolution des rôles observés et possibles depuis 20 ans, auraient été bienvenues. Au moins sur la poussée continue du libéralisme économique, avec le jeu de rôles des niveaux nationaux et communautaires : gouvernements libéraux à l'origine du déficit de régulation supranationale et pressions de Bruxelles sur les résistances nationales dirigistes. Mais il y a pire : l'actualité est très peu (souvent pas du tout) ou mal traitée, pourtant révélatrice des rôles de l'UE, au sens premier du terme dans le cas de la tragédie grecque. Nul besoin de s'engloutir dans les péripéties qui défrayaient la chronique jusqu'à la veille de l'épreuve, pour poser les bonnes questions sur la dualité zone euro/UE à 27 : à quoi servent l'UEM et l'euro depuis 2002 ? Leur fonctionnement est-il satisfaisant, pour qui ? Le sujet offrait l'occasion aux candidats de s'inscrire dans les grands débats qui animent la construction européenne : Europe-espace ou Europe-puissance ? Quel degré de supranationalité ? Quel degré de libéralisme économique ? Les attentes des correcteurs furent largement déçues.

Le **plan de la dissertation** n'est pas cette année le critère déterminant du classement. Le sujet est assez ouvert pour autoriser plusieurs constructions. Aucune n'est abominable. La séparation des aspects

économiques et géopolitiques, la distinction entre *hard* et *soft power*, la hiérarchisation des degrés d'influence de l'UE (par rapport aux Etats membres) offraient diverses combinaisons. La plupart des copies décrivent d'abord la puissance économique de « l'Europe » puis sa faiblesse géopolitique. En troisième partie, les candidats s'interrogent sur la vocation de l'UE à jouer un rôle particulier, ou sur les solutions à ses faiblesses, ou sur les défis à relever. Pour éviter le plan à tiroirs, la distinction ou l'opposition entre les rôles économiques et les rôles géopolitiques pouvait être nuancée par une partie transition ou une partie synthèse démontrant que les deux registres sont souvent liés voire indissociables. Très peu de candidats ont exploré cette voie exigeante mais située au cœur de la problématique des rôles. Quelques candidats brillants ont proposé des plans originaux, comme le rôle que l'UE s'attribue, le rôle qu'on lui attribue, le rôle qu'on lui laisse jouer.

Sous réserves des persistants *par contre* et *de par* (souvent écrit de part) et de l'inflation des *de plus*, **la qualité de l'expression** semble se stabiliser à un niveau acceptable. La plupart des correcteurs ne déplorent pas de dégradation alarmante, mais quelques uns s'émeuvent du manque de soin de certaines copies, étonnant pour un concours de cette catégorie. L'usage de l'alinéa demeure ignoré quand celui des sigles, souvent non identifiés, devient excessif. Le style démonstratif n'exige pas l'emploi abusif de *donc*, dont pourtant les professeurs de mathématiques apprennent l'usage mesuré et précis qu'il convient d'en faire.

Le sujet s'est avéré sélectif, permettant la discrimination (écart-type supérieur à 3,2) entre les candidats qui empilent les faits ou reproduisent un cours, et ceux qui, ayant déjà réfléchi au sens de la construction européenne, adaptent correctement leur pensée au libellé du sujet (21,5 % des copies notées 14 et plus). Mais les copies très inégales, avec des paragraphes hors sujet et d'excellents développements, ne sont pas toujours faciles à noter. Les candidats doivent plus que jamais se convaincre que **chaque copie a été et sera évaluée en fonction de trois critères :**

- la richesse du contenu, c'est-à-dire la quantité et la précision des connaissances, mais la dissertation n'est pas une récitation jaugée au poids ;
- la qualité de la réflexion : une succession de faits juxtaposés ne fait pas une pensée pertinente et argumentée ;
- la cohérence interne du fil conducteur : les enchaînements logiques des parties et sous-parties constituent la trame de la démonstration, annoncée dans l'introduction.

Correcteurs : Dominique Hamon, Cédric Allmang, Nicole Anquetil, Nicolas Balaesque, Luc Berger, Patrick Bontoux, Michel Bouliou, Pascal Brouillet, Martine Citron, Marie-Christine Fabre-Ceccarelli, Franck Favier, Marguerite Graff-Langlois, Jean Kogej, Marie-Gabrielle Lachmann, Hélène Lafaye-Fouhety, Yannick Le Fur, Pierre-Yves Legras, François Martin, Alain Michalec, Anne Michelon, Stéphanie Morillon, Yves Morla, Frédéric Munier, Traian Sandu, Marie Stern, Cédric Tellenne, Vincent Thébault, Denise Vallat, Hélène Vève.